ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967 9me Circonscription de la Seine-Maritime

(Cantons de DIEPPE, ENVERMEU, EU, LONGUEVILLE-SUR-SCIE, OFFRANVILLE)

FÉDÉRATION de la GAUCHE DÉMOCRATE et SOCIALISTE

Candidature **Louis BOISSON**

Remplaçant éventuel :

Jean RIBLET

Deux hommes d'action

Deux réalisateurs alliant la Prudence et la Hardiesse

Deux administrateurs qui ont fait leurs preuves sur le plan professionnel, financier, culturel, social

Deux hommes du peuple qui sauront concilier les intérêts multiples et divers de la Circonscription avec l'intérêt de la Nation, maintenir les contacts humains, rester fidèles à leurs idées, et aux populations de la Circonscription



Louis BOISSON

Député sortant — Maire du Tréport
Vice-Président du Conseil Général et de la Commission des Finances
Fixé au Tréport depuis 1934
Maire depuis 1944 — Conseiller Général depuis 1945
Membre de la Commission Supérieure des Jeux
Membre du Comité d'Expansion Economique de Haute-Normandie
Vice-Président de la Commission Départementale du Tourisme
Membre du Conseil d'Administration de l'Association des Maires de la Seine-Maritime et de l'Association des Maires des Stations classées
Président du Syndicat de ramassage scolaire du Con d'Eu
Chevalier de la Légion d'Honneur — Mérite Touristique



Jean RIBLET

Fixé dans la Région Dieppoise depuis 1923
Membre et Animateur depuis cette époque de différents clubs sportifs et de sociétés musicales d'Ouville, d'Offranville et de Dieppe
Ancien Secrétaire de Mairie d'Offranville
Secrétaire Général de la Mairie de Neuville-les-Dieppe depuis 1945
Officier des Palmes Académiques
Administrateur compétent d'une ville en expansion préoccupé du devenir de l'agglomération dieppoise dont il connaît bien les problèmes économiques et sociaux

La F.G.D.S. qui regroupe le Parti Socialiste S. F. I. O., le Parti Radical-Socialiste, la convention des Institutions républicaines, et de nombreux clubs, donne l'exemple de l'Union et de la simplification de la vie politique.

Désignés par elle, nous vous proposons son programme :

Une société de citoyens libres. — Tout dépend aujourd'hui de la volonté d'un seul.

Suppression ou révision des articles de la Constitution utilisée pour établir le pouvoir personnel. Contrat entre la majorité et le Gouvernement pour la durée de la législature. Liberté de l'information et indépendance de l'O.R.T.F. Abolition des restrictions au droit de grève et reconnaissance des syndicats d'entreprise. Défense des libertés communales et contre le transfert des charges de l'Etat aux collectivités locales.

Une économie de progrès. — Répartition équitable des résultats de la production. Priorité à l'Enseignement, le Logement, la Santé. Mesures économiques financières suivantes :

Sélection des dépenses d'équipement pour augmenter la production. Nationalisation des industries de l'armement et de l'espace. Contrôle de celles qui vivent des crédits de l'Etat. Finances saines par : le relèvement de l'abattement de la base pour l'impôt sur le revenu. Lutte contre la fraude fiscale. Détaxation des produits de consommation courante. Lutte contre la spéculation sur les terrains. Création d'une banque nationale d'investissements.

Une agriculture moderne. — Intégration de l'agriculture dans l'économie générale pour assurer **la parité des revenus.** Recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles (Unité politique de l'Europe - Elargissement du Marché commun - Développement de l'aide au Tiers Monde). Révision du statut du fermage. Prolongation de la durée des baux. Hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, l'association de l'agriculture aux industries alimentaires. Exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants, diminution de la T. V. A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs. Développement de la coopération et de l'équipement collectif. Lutte contre le démembrement et contre la hausse des prix du sol. Création d'un Office Natioial de la viande pour le développement de l'élevage.

Fondements de la justice sociale. — Reconnaissance des droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

Droit au travail par le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du SMIG sur le coût de la vie, **le plein emploi** et une politique préventive de reconversion assurant la stabilité de l'emploi.

Droit à la santé, par l'extension et la modernisation du secteur hospitalier, les salaires accrus pour le personnel hospitalier, une aide accrue à la recherche médicale, la création d'un Office central des industries pharmaceutiques.

Droit au logement, par la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux. Organisme financier public accordant des crédits de longue durée.

Droit à la Solidarité Nationale par : l'accroissement des crédits pour la réadaptation des handicapés, le respect du rapport Constant pour les A. C. et les Victimes de la guerre, l'indemnisation des rapatriés d'Algérie sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) ; l'augmentation et l'unification des allocations familiales; pour les personnes âgées, abaissement de l'âge de la retraite et relèvement des crédits du Fonds National de Solidarité.

Promotion de la femme — Abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances. Remboursement à 100 0/0 des congés de maternité. Développement des équipements (crèches, écoles maternelles, colonies de vacances, etc...). Egalité juridique entre les époux.

Priorité des priorités à l'Education Nationale. — Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie : Modernisation et démocratisation de l'enseignement, développement de la recherche scientifique, prolongation de la scolarité obligatoire, revalorisation de la fonction enseignante, rétablissement de l'indépendance de l'Université, développement des constructions scolaires, augmentation des bourses et de l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur, respect de la laïcité de l'école et du devoir essentiel de l'Etat à l'égard des écoles.

Pour la recherche scientifique. — Augmentation des crédits pour la recherche fondamentale et industrielle. Abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans, de la durée du service militaire à 12 mois. Développement de l'éducation physique et des installations culturelles (stades, maisons de jeunes). Aide de l'Etat aux Arts et Lettres.

La Paix dans un monde organisé. — La Paix est le bien le plus précieux. **L'arme atomique peut détruire l'Humanité.** Règlement des conflits par l'arbitrage international. Renonciation à la force de frappe atomique. Coopération atomique européenne et internationale, désarmement général simultané et contrôlé, participation de la France à la Conférence de Genève, signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires, accord contre la dissémination des armes nucléaires, co-existence pacifique par la réforme de l'Alliance Atlantique, règlement négocié sous contrôle international de la guerre au Viet-Nam, pacte européen de sécurité collective, construction d'une Europe des Peuples, garantie par l'élection d'un Parlement européen lié aux peuples de l'Est européen, par des institutions communes. Action concrète au Tiers Monde par une aide internationale.

CIRCONSCRIPTION DE DIEPPE

LOUIS BOISSON a défendu les intérêts de toute la circonscription au Conseil Général, à l'Assemblée Nationale. Sur son initiative personnelle, à DIEPPE, le raccordement de 400 abonnés au téléphone a eu lieu huit mois avant la date prévue. Il a tenu des permanences hebdomadaires à Dieppe et au Tréport. Il a eu des contacts suivis avec Messieurs les Maires, toutes les organisations agricoles, le C.E.M.I.A.C., la Route de la Mer, les ESSI, la Société Dieppoise d'H.L.M., les Associations et Conseils de Parents d'Elèves, les organisations syndicales, la Chambre de Commerce du Tréport, de nombreuses sociétés locales, a lutté pour la ligne Dieppe-Newhaven. Il connaît les besoins et les problèmes économiques, touristiques et sociaux des cinq cantons.

Il regrette de ne pas avoir été invité à participer aux **réunions de travail** où étaient examinés les problèmes économiques de l'agglomération dieppoise (Zone industrielle, Port, District).

Nous estimons que la participation des élus est indispensable; l'autonomie de la Chambre de Commerce et du Conseil Municipal n'étant pas mise en péril par une confrontation profitable à tous.

Nous proposons des Tables Rondes afin d'étudier et envisager moyens d'action et possibilités sur les objectifs suivants :

A) — 1° Problème de l'emploi - reclassement et lutte contre le chômage ; 2° Implantation de nouvelles industries dans la zone industrielle ; 3° Avenir du Port de Dieppe - moyens d'action face à la concurrence des Ports autonomes (pêche, commerce, plaisance, ligne Dieppe-Newhaven - infrastructure) ; 4° **Logement, équipement éducatif, culturel, social** ; 5° LE GRAND DIEPPE (District ? Regroupement ? Communauté urbaine ? Syndicat intercommunal à vocation multiple ?) ; 6° Problèmes économiques généraux - Tourisme - Hôtellerie - Aéroport ; 7° Amélioration de l'infrastructure routière et des relations avec Paris.

Sous une forme similaire, étude des problèmes concernant l'Aliermont, Le Tréport-Eu et la Vallée de la Bresle, les communes rurales et les problèmes agricoles.

B) — Après la détermination des objectifs et des moyens d'action, interventions pressantes et répétées, sur le plan départemental et national, **par une action appropriée permanente et collective.**

L'inquiétude et l'insécurité règnent chez les Travailleurs. La crise économique menace salariés, industriels et commerçants, les licenciements chez Vendeuvre, aux Fonderies Eudoises, la réduction des heures de travail sont les prémices d'une récession redoutable dans ses effets et ses conséquences.

C'est le résultat d'une politique qui sacrifie les investissements d'équipements productifs à la grandeur.

Il faut mettre fin à cette politique d'auto-satisfaction gouvernementale. Nous vous appelons à le faire !

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Les industries s'installent là où se trouve leur intérêt. KERPLAS, du Tréport, est allé à Offranville au lieu de Blangy. ERICSSON s'est décentralisé à Eu au lieu de la Bretagne.

Des candidats titrés se réclament du pouvoir, disposant de moyens considérables, vous feront des promesses démagogiques. Un candidat démocrate se présente « sans étiquette », ce qui exclue tout engagement et permet toutes les positions opportunistes. Rappelez-vous que le V° Plan qui prévoit 500.000 chômeurs pour éviter « la surchauffe », ne sera pas respecté faute de moyens financiers. Rappelez-vous que les opérations qui y figurent nécessitent une participation importante des collectivités locales. Rappelez-vous que les élus U.N.R. en Bretagne, en Lorraine, partout où ils sont en majorité, sont aux prises avec les mêmes difficultés.

En Seine-Maritime, dans les circonscriptions représentées par des élus U.N.R., il en est de même : Crise des Ateliers et Chantiers du Trait; à Fécamp, situation plus difficile qu'à Dieppe; à Auffay, fermeture de la sucrerie; à Gournay, concentration des Usines Gervais à Neufchâtel.

Vous voterez contre tous ceux qui soutiennent la politique gouvernementale responsable de cette situation.

Vous ferez confiance à des Administrateurs sérieux, compétents, à des Républicains de Progrès convaincus, qui travailleront pour assurer dans la démocratie, la liberté et la justice.

Une école pour s'instruire,
Un emploi, le droit au travail pour vivre,
Un toit pour se loger,
La sécurité pour une vieillesse heureuse.

Vu, les Candidats

Louis BOISSON **Jean RIBLET**

Imprimerie du « Messager Eudois » — EU (Seine-Maritime) — Mars 1967